



Erreur cadastre et acte de propriété

Par **broadsight**, le **20/03/2012** à **20:46**

Bonjour,

j'ai acquis une parcelle cadastré pour 117m² et dans l'acte notarié elle est aussi désigné pour la même contenance l'agent immobilier me l'a lui aussi vendu pour cette contenance se référant à l'acte de propriété antérieur, cependant il se trouve qu'en réalité après étude de mon architecte celle ci fait 80m² au plus. quels sont mes recours à qui incombe la faute, car mon problème est que du coup ma shon est réduite et je ne peux plus aménagé mes combles merci